

## JEUX DE LOIS

"**N**ul n'est censé ignorer la loi". Certes. En théorie du moins, parce que pour ce qui est de la pratique, la complexité et la multiplicité des textes rendent la chose très compliquée pour les citoyens que nous sommes. Mais à l'école fondamentale Saint-Remacle<sup>1</sup> de Aye (près de Marche-en-Famenne), pas question de passer à côté des lois édictées<sup>2</sup>! Elles sont même devenues une priorité. "Nous nous sommes plus particulièrement penchés sur les règles de conduite à adopter dans l'école au moment de la mise en place du projet d'établissement, il y a une dizaine d'années déjà, rappelle **André-Marie MOT-TET**, le directeur. *Telles qu'elles étaient rédigées, elles ne constituaient pas un outil très efficace, car on y mélangeait allègrement des niveaux très différents, comme le refus de la violence et l'oubli de matériel. Par ailleurs, les enseignants ont suivi des formations proposées par la FoCEF en matière de gestion du respect, de la motivation et*

*du sens de l'effort. Nous n'avons rien inventé à proprement parler, mais en nous inspirant d'expériences réussies en la matière, nous avons souhaité tracer un cadre clair, connu de tous, parents comme enfants".*

Quatre lois ont donc été précisées, à destination des élèves à partir de 8 ans (pour les plus jeunes, c'est l'instituteur qui gère directement les problèmes en classe): "Je ne peux pas agresser les autres, je ne peux rien voler ni abimer volontairement, je ne peux pas être impoli envers les adultes, je ne peux pas quitter l'école". Non négociables, elles sont assorties de règles qui, elles, peuvent varier et être adaptées, notamment suite aux suggestions des conseils (des enseignants, des délégués d'élèves ou du temps de midi). En cas de non-respect des lois, des sanctions progressives et une procédure d'accompagnement en plusieurs stades, impliquant les parents et le PMS, sont prévues, avec un système de bonus-malus permettant de revenir en arrière en cas de

*"Les enfants ont besoin de repères*

*clairs et de cohérence, insiste le directeur. Toute l'équipe éducative applique lois et règles de la même façon. C'est souvent en-dehors des temps scolaires proprement dits (récréations, temps de midi, garderies) que des problèmes se manifestent. Il est donc important que tous les adultes présents dans l'école puissent les gérer selon les mêmes critères. Mais nous avons également mis sur pied plusieurs initiatives permettant d'agir en prévention, comme des temps d'expression des émotions ou des «fêtes du savoir», à l'occasion desquelles les enfants communiquent aux autres, dont les parents, ce qu'ils ont appris. Tous ces dispositifs ont eu pour effet de réduire la violence au sein de l'école et ont facilité le contact avec les familles. Nous constatons aujourd'hui un net progrès dans la création, avec les parents, d'une véritable relation de partenariat dans l'éducation". ■ MNL*

1. [www.ecole-saint-remacle.be](http://www.ecole-saint-remacle.be)

2. Cette initiative a reçu le prix Promopart de l'Innovation pédagogique 2007-2008.



## DÉFI-LANGUES

**A** force d'entendre dire que les jeunes sont mauvais en langues, on est presque étonné d'apprendre que certains d'entre eux n'hésitent pas à relever un défi dans ce domaine, et qu'ils le remportent même haut la main! Vous me direz que l'échantillon est certes réduit, mais cela n'enlève rien à l'intérêt de l'initiative. "C'est la deuxième année que nous organisons un défi-langues destiné aux élèves de rhéto (toutes sections confondues) de la région verviétoise, explique **Cécile DES-SART**, maître assistant anglais-néerlandais à HELMo Sainte-Claire (Verviers), qui forme des futurs assistants de direction spécialisés en langues étrangères. *Il ne s'agit pas d'un tournoi d'éloquence. Ici, les élèves se présentent en duo devant un jury composé d'enseignants de la Haute École (en langues, bureautique et communication). Ils font un exposé de 5 minutes en néerlandais, anglais, allemand ou espagnol, intégrant l'utilisation d'un support informatique".*

Les jeunes peuvent se présenter indépendamment de leur école (il est d'ailleurs possible de constituer des duos d'élèves issus d'établissements différents). Une série de prix, dont des ordinateurs portables, récompensent ceux qui se sont le mieux débrouillés lors de la présentation orale.

*"Nous misons avant tout sur la communication, précise l'enseignante. Et les élèves que nous voyons font preuve d'un*

*très bon niveau. Ils sont invités à participer au défi via les directions et les enseignants d'une quarantaine d'écoles. Certains de ces enseignants s'investissent avec les élèves participants (3 duos maximum par école) et y associent l'ensemble de la classe. Les retombées de ce défi-langues sont multiples. Il permet aux jeunes de vérifier leurs acquis en situation extrascolaire et de se frotter aux exigences de l'enseignement supérieur. Il contribue aussi à une visibilité accrue de notre établissement, à son ancrage régional et à la création d'un réseau avec les professeurs de langues du secondaire, ce qui nous donne notamment l'occasion de discuter avec eux des attentes du supérieur en la matière".*

Intéressés? Rendez-vous l'année prochaine! ■ MNL

Pour tous renseignements: [c.dessart@skynet.be](mailto:c.dessart@skynet.be) - [www.helmo.be](http://www.helmo.be)